

# Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

*Avril 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Note préliminaire**

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

**La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.**

## **Première partie**

**Évaluation du plan de réussite remis  
au ministre de l'Éducation  
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 31 octobre 2001**

## **Introduction**

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue lors de sa réunion tenue le 31 octobre 2001. Cet examen a porté sur le Plan de réussite du 7 mars 2001 et l'addendum du 16 mai 2001. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

## **L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation**

Le Collège a procédé à une description détaillée et bien documentée du cheminement scolaire de ses élèves. Partant de la moyenne au secondaire des nouveaux inscrits, il examine successivement leur réussite en première session, leur persévérance, leur taux de changement, la durée de leur cheminement scolaire et leur taux de diplomation. Cette analyse a été réalisée à partir des données fournies par le SRAM pour des cohortes allant de 1993 à 1998. Elle tient compte du secteur d'appartenance de l'étudiant et du programme dans lequel il est inscrit lorsqu'il s'agit des programmes ciblés par le Ministre ou le Collège. Le Collège a, en effet, identifié quatre programmes comme nécessitant une attention particulière : *Aménagement forestier*, *Technologie de maintenance industrielle*, *Technologie minérale* et *Techniques de travail social*.

L'examen du cheminement scolaire de ses élèves et la connaissance implicite qu'il a de sa clientèle amènent le Collège à identifier un certain nombre d'obstacles à la réussite : le changement de vie et de milieu que suppose l'entrée au cégep, la préparation antérieure des élèves, la difficulté de réussir la première session et celle de réussir la formation générale. Il note, par ailleurs, que le taux de diplomation est plus faible au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue que pour l'ensemble du réseau, même si la moyenne au secondaire des nouveaux inscrits et leur taux de persévérance sont équivalents. Le Collège n'explique pas les raisons de cet écart.

Il faut d'ailleurs constater que l'analyse est surtout descriptive, ce qui tient en partie au fait que le Collège ne connaît pas très bien sa clientèle – il se propose de remédier à cette situation – et sans doute aussi de ce qu'il ne dispose pas d'un système d'information qui lui permette d'approfondir ses analyses. Ainsi, mise à part la formation générale prise dans son ensemble, qui n'est pas complétée dans la même proportion que la formation spécifique, le Collège n'identifie pas la difficulté de certains cours ou de certaines matières comme des obstacles à la réussite. L'analyse n'a pas été poussée jusque là. Il ne précise pas non plus les raisons qui amènent les élèves à laisser leurs études : échecs, réorientations, problèmes personnels, difficultés financières, travail rémunéré, etc. Bref, l'analyse est sommaire et les obstacles identifiés en termes très généraux.

## **Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles**

Le Collège articule ses moyens d'intervention autour de six orientations : l'amélioration de l'accueil, de l'intégration et de l'encadrement des élèves de première session, le développement d'une pédagogie de la première session, l'amélioration de son système d'encadrement des élèves à tous les niveaux, la hausse de la réussite de la formation générale, l'amélioration de la communication entre le secondaire et le collégial dans la région et l'amélioration de l'environnement pour le rendre plus favorable à la réussite. À chacune de ces orientations, le Collège associe une série de mesures visant les étudiants, les professeurs, les professionnels, les cadres, l'organisation scolaire et même des personnes de l'extérieur du Collège.

Concernant l'accueil, l'intégration et l'encadrement des nouveaux inscrits, le Collège prévoit modifier son programme d'accueil, expérimenter des tests d'aptitude, implanter un cours d'encadrement pour les élèves à risque, remettre sur pied la session d'intégration et informer les élèves sur leurs responsabilités. Dans le cadre d'une pédagogie de la première session, il veut diminuer le nombre d'élèves par groupe, élaborer un programme d'accompagnement vers des carrières scientifiques et développer un programme de formation et de soutien au personnel enseignant et aux professionnels. Pour améliorer l'encadrement, il veut regrouper les centres d'aide, encadrer les élèves ayant subi des échecs ou voulant annuler des cours et implanter un bulletin de mi-session. Pour hausser la réussite en formation générale, il veut établir une structure de concertation entre les professeurs de la formation générale et de la formation spécifique, former des groupes homogènes en formation générale, revoir la position du premier cours de philosophie et imposer aux élèves des obligations quant à la réussite des cours de la formation avant de terminer la formation spécifique. Le Cégep se propose d'organiser des rencontres avec les parents et les élèves du secondaire pour leur faire connaître les exigences du collégial et d'autres entre professeurs et conseillers en orientation du secondaire et du collégial. Enfin, pour améliorer l'environnement, il envisage de revoir son horaire maître pour mieux équilibrer l'horaire de chaque élève, de faire respecter la charge de travail prévue par la pondération des cours et de sensibiliser les employeurs de la région aux désavantages d'un travail rémunéré trop important.

Le train de moyens envisagés est, comme on peut le constater, impressionnant. Ils couvrent assez bien l'ensemble des obstacles identifiés et mettent à contribution une bonne partie de la communauté collégiale. On peut donc espérer qu'ils contribueront à développer au sein du Collège une réelle préoccupation de la réussite des élèves. La chose aurait cependant été plus évidente si le Cégep avait fait explicitement le lien entre son plan de réussite et sa

mission ou son projet éducatif, ou s'il avait enchâssé son plan de réussite dans une politique à cet égard.

Par ailleurs, l'éventail des mesures est très large, beaucoup plus que les obstacles identifiés. On peut donc penser que le Cégep s'est inspiré d'autres sources dans l'élaboration de ces mesures, expérience d'autres collèges, études sur la réussite scolaire, connaissance implicite de sa clientèle. Il reste qu'il eût été utile qu'il documente un peu mieux les raisons qui ont pu l'amener à proposer tel ou tel moyen de façon à pouvoir éventuellement en mesurer l'efficacité. À titre d'exemple, le Collège n'identifie nulle part le travail rémunéré ou l'annulation des cours comme des obstacles à la diplomation; même si les mesures pour contrer ces obstacles paraissent intéressantes, il eût été utile que le Collège donne quelques indications de l'ampleur du phénomène de façon à pouvoir en suivre l'évolution.

On doit en outre noter que, dans plusieurs cas, les mesures envisagées sont énoncées d'une façon plutôt générale. Elles devront se traduire par des initiatives précises qui, le cas échéant, tiennent compte du programme et du campus. Le Collège paraît en être conscient puisque son plan d'action 2000-2001 apporte des informations à cet égard. Ainsi, le cours d'encadrement pour les élèves à risque énuméré dans les moyens envisagés devient une heure obligatoire inscrite à l'horaire. Il faut ajouter à cet égard que le plan d'action 2000-2001 ne reprend pas intégralement les mesures envisagées. Bien plus, il est quelquefois difficile d'associer les activités prévues dans ce plan aux moyens énoncés.

La Commission constate aussi que rien, dans les mesures prévues, ne s'adresse spécifiquement aux programmes ciblés. Ici encore cependant, le plan d'action 2000-2001 apporte certaines précisions, c'est ainsi que des visites en classe de sensibilisation à l'existence des mesures d'aide sont prévues dans les programmes de *Technologie de l'électronique industrielle*, *Technologie de maintenance industrielle* et de *Techniques de l'informatique*. De même, on prévoit le tutorat par les pairs dans ces trois programmes de même qu'en Techniques administratives et pour deux cours de Sciences humaines (Économie globale et Méthodes quantitatives). Rien ne vient justifier ces choix et expliquer pourquoi les autres programmes ciblés, quelquefois en plus mauvaise posture, ne font l'objet d'aucune mesure.

Enfin, parmi les moyens envisagés, rien ne semble prévu pour inciter à la diplomation les élèves qui sont encore aux études en dernière année. C'était pourtant là un problème identifié.

En résumé, le Collège a présenté un ensemble de mesures parmi lesquelles on en trouve de fort intéressantes, particulièrement celles touchant l'accueil, l'intégration, la première session et l'organisation scolaire. Le Collège avait d'ailleurs choisi de concentrer ses efforts à cette partie du cheminement scolaire. Le Collège devra cependant préciser ces moyens et les traduire en gestes concrets. Enfin, mis à part les mesures prévues pour la première session, le Collège mise peu sur l'approche pédagogique pour améliorer son taux de diplomation. Aucune mesure ne touche l'évaluation des enseignements, le développement de nouvelles approches plus actives en pédagogie et le perfectionnement. Le Collège n'aurait-il pas intérêt à étendre à d'autres sessions la réflexion qu'il mène sur la première session?

### **Les modalités de mise en œuvre**

Au regard des principaux paramètres du cheminement scolaire – taux de réussite, changements de programme, durée du cheminement scolaire et taux de diplomation –, le Collège s'est donné des cibles précises et a prévu des indicateurs qui lui permettront de suivre l'évolution de la situation et de mesurer les progrès accomplis. Il a aussi prévu un calendrier de mise en œuvre de mesures pour 2000-2001. Ce premier calendrier comprend surtout des activités de sensibilisation et des mesures d'aide aux élèves à risque. Certaines des mesures les plus intéressantes restent à mettre en place. On ne trouve par exemple à peu près rien sur l'organisation scolaire et la pédagogie de première session. Il faut espérer que les prochains calendriers couvriront adéquatement ces mesures.

Le plan de réussite soumis par le Collège n'identifie nulle part de responsable de sa mise en œuvre. C'est là une faiblesse majeure à laquelle le Cégep doit remédier au plus tôt.



## **Conclusion**

Le Collège a procédé à une bonne description du cheminement scolaire de ses étudiants. Cependant, l'analyse n'est pas très poussée, le Cégep n'ayant pas une connaissance suffisante des caractéristiques de sa clientèle étudiante et ne disposant pas d'un système d'information qui lui permette de bien suivre ses élèves.

Le Collège a néanmoins identifié quelques obstacles à la diplomation – préparation antérieure de ses élèves, transition entre le secondaire et le collégial, réussite de la première session et de la formation générale – sur lesquels il a choisi de concentrer ses efforts. D'autres obstacles pourtant identifiés ne paraissent avoir reçu l'attention nécessaire, en particulier, le faible taux de diplomation, malgré un taux de persistance semblable à celui du réseau.

Plusieurs mesures envisagées par le Collège paraissent intéressantes : améliorations des mesures d'accueil, resserrement des liens avec le secondaire, développement d'une pédagogie de première session, révision de certains aspects de l'organisation scolaire. Mais ces mesures assez générales demandent à être concrétisées et mises en œuvre.

Sauf pour ce qui concerne la première session, le Cégep s'est peu intéressé à la question de la pédagogie et n'a pas fait de lien explicite entre son plan de réussite et sa mission ou son projet éducatif. On peut dès lors se demander si l'ensemble des intervenants – et, en particulier, les professeurs – se sentiront concernés par la réussite des élèves. Cette question est d'autant plus pertinente que le Collège n'a identifié aucune personne et n'a mis sur pied aucune instance qui soit explicitement chargée de la mise en œuvre de son plan de réussite.

Pour les raisons précédentes et, malgré des mesures vraiment prometteuses, la Commission n'est pas entièrement convaincue de l'efficacité potentielle du plan de réussite du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

## **Deuxième partie**

### **Addenda et jugement final**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 15 avril 2002**

## **Addenda**

Lors de sa réunion du 15 avril 2002, la Commission a pris connaissance d'informations nouvelles transmises par le Cégep. Ces informations sont colligées dans un addenda à son plan de réussite<sup>1</sup>. Le Cégep précise d'abord qu'il a poursuivi ses analyses pour mieux comprendre le comportement de sa clientèle. Il explique son taux plus bas de diplomation par la proportion élevée d'élèves se réorientant vers les programmes conduisant au DEP. Il indique connaître les cours écueils, mais ne pas les avoir mentionnés auparavant pour raison de confidentialité. Il souligne qu'une enquête réalisée en 2001 lui permet d'affirmer que le travail rémunéré constitue un obstacle à la réussite et à la diplomation. Enfin, des données statistiques lui ont permis d'identifier les principales raisons d'annulation des cours. Bref, le Collège cerne beaucoup mieux maintenant les obstacles à la réussite et à la diplomation.

Par ailleurs, quelques mesures ont été ajoutées au plan de réussite : campagne de valorisation du diplôme pour contrer les effets du travail rémunéré, rencontres des étudiants en situation d'échecs et signature d'un plan personnel de réussite, obligation de rencontrer soit le professeur ou l'aide pédagogique avant d'annuler un cours, mesures visant la réussite dans certains cours. Des mesures particulières sont maintenant prévues dans chaque programme ciblé.

Le Cégep apporte aussi des renseignements sur la mise en œuvre du plan de réussite. Le directeur des études en est le premier responsable et une personne embauchée à cette fin en assurera la mise en œuvre. Un comité d'aide à la réussite a été mis sur pied. Il est composé de deux cadres, de deux professionnels et de 13 professeurs. De nombreux professeurs se sont impliqués dans l'encadrement des élèves et ont participé aux journées pédagogiques. Enfin, le Collège entend procéder à court terme à l'intégration de son système d'information. Dans l'ensemble, le plan est en bonne voie de réalisation<sup>2</sup>.

- 
1. *Plan de réussite – Addenda suite au rapport d'évaluation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*, avec lettre de transmission du 19 février 2002.
  2. *Rapport de suivi du Plan institutionnel de réussite*, avec lettre de transmission du 27 novembre 2001.

## **Jugement final**

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président